

Motion liminaire



Madame la Présidente,



En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à Cécile HAURAY dans ses nouvelles fonctions de déléguée à l'Action sociale de Loire-Atlantique et bon courage pour son premier comité départemental d'action sociale.



Qu'elle soit assurée que nous mettrons tout en œuvre pour travailler à ses côtés comme avec son équipe, comme nous l'avons toujours fait à **FO**.



En cette période hivernale, nous avons eu la mauvaise surprise de voir le retour du gel budgétaire du budget de l'Action sociale. Rappelons qu'en fin d'année dernière, les fédérations syndicales des finances ont décidé de boycotter les instances du CNAS, pour dénoncer la reprise par le secrétariat général d'une somme de 4,9M€ sur la subvention accordée à l'association ALPAF pour 2018 (logement social).



FO avait aussi pointé le manque de dialogue et de concertation sur le projet de réorganisation de l'action sociale et de la gouvernance des associations. La Secrétaire Générale du ministère, lors d'une rencontre début 2019, a informés du maintien du budget 2019 de l'action sociale, santé et sécurité au travail.



Cet engagement aura été de courte durée puisque 15 jours après, il était déjà remis en question avec **l'annonce d'une réserve budgétaire de 5%** qui s'appliquerait sur le PLF 2019 à l'ensemble des associations mais également aux crédits octroyés dans les CDAS et dans les CHSCT.



Cette réserve revient à l'ordre du jour dans un contexte incertain au vu des différents audits en cours sur les associations et plus généralement sur toutes les activités liées à l'action sociale ministérielle.



Gel ? réserve budgétaire ? Au final, les crédits de l'action sociale, santé et sécurité au travail risquent d'être encore une fois victimes de l'austérité budgétaire.



FO ne peut accepter que des économies se fassent au détriment des agents et a demandé la levée de cette réserve budgétaire !

Les représentants **FO** FINANCES au CDAS 44

Rappel des apports de chacune des catégories dans le budget de l'Action sociale

Enfant	Actif	Retraité
36,82 €	9,57 €	3,19 €

Restauration

KIBORI	Suite au déménagement de nos collègues de la Tour de Bretagne (amiantée) de SI1C et SI1F, dans le bâtiment KIBORI, 2 coin-repas ont été installés (2 pièces pour un total de 78m ²), ainsi qu'un espace convivial de 30m ² . Deux points d'eau devraient être installés sous peu. Les collègues peuvent aller déjeuner au RIA de la MAN (distance 1,4km). Une convention va être passée avec le RIE SNCF situé à 800m.
CHÂTEAUBRIANT	Les odeurs nauséabondes du local seraient dues à une utilisation insuffisante des siphons. Une étude va être diligentée.
RENOUVELLEMENT DE COINS-REPAS	<ul style="list-style-type: none"> × DRFiP : Savenay, Pontchâteau, Châteaubriant, Machecoul × Douanes : Montoir, Saint-Nazaire, BSI Nantes.

Logements

Actuellement les logements vacants dans le 44 sont au nombre de 4 (un T3 et deux T2 rue de Rieux et un T3 rue Pauline Roland à Nantes).

La délégation déplore la rigidité du système d'attribution qui ne permet pas d'être réactif en fonction des besoins. Cette question abordée au niveau national, n'a pas fait changer d'avis le Secrétariat général de Bercy.



Crèches



Actuellement, 14 berceaux sont occupés. Une demande a été formulée auprès de la Centrale pour un berceau supplémentaire : au vu du nombre de demandes sur liste d'attente, ce sont finalement 2 nouveaux berceaux supplémentaires qui ont été accordés.

Une enquête a été diligentée par l'Action Sociale pour recenser les besoins : et à ce jour, 38 réponses ont été reçues sur 270 enfants potentiellement concernés (tranche d'âge 0-3 ans).

Crédits d'Actions Locales 2019

Le budget du CDAS 44 2019 est de : 122 987,24 €.

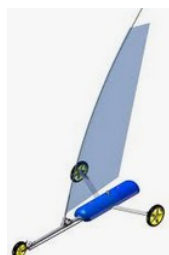


Activités pour les enfants

6 -7- 8 ans

✕ Planète sauvage (Safari-Parc de Port de St-Père)

- ✕ Nombre de places : 2 X 40
- ✕ Dates : 9 et 16 avril 2019
- ✕ **Sans participation des familles**



9 - 10 ans

✕ Centre nautique de St-Brévin avec 2 activités proposées au choix :

- soit Char à voile,
- soit Ateliers de cuisine à base d'algues récoltées en excursions

✕ Dates : 22 mai et 5 juin (le 5 juin, réservée aux enfants de Saint-Nazaire du fait de la marée)

- ✕ Nombre de places : 48 pour le Char à voile, 22 pour les ateliers de cuisine,
- ✕ Départ : Nantes 13H / retour vers 18H
- ✕ **Sans participation des familles**

11 - 12 ans

✕ Futuroscope

- ✕ Dates : 29 octobre 2019
- ✕ Pique-nique à prévoir
- ✕ **Sans participation des familles**



3 - 14 ans

✕ Spectacle humoristique Malik Bentalha

- ✕ Date : vendredi 22 mars 2019
- ✕ 54 inscrits à ce jour
- ✕ **Sans participation des familles**

Minis-colos de la Toussaint

✕ Séjour à Séné (Golfe du Morbihan) :

- cirque et imaginaire
- ou découverte du marais - pêche à pied - kayak de mer

- ✕ 30 places (6 à 11 ans)
- ✕ Date : du 20 au 26 octobre 2019.
- ✕ Participation de l'Action sociale : 15€/enfant/jour
- ✕ **Avec participation des familles en fonction du quotient familial (voir le tableau en dernière page).**
- ✕ Un surcoût de 39 €, lié à un changement de prestataire, va être intégré dans le montant global et sera donc soumis au quotient.

Colonies de vacances : l'annonce de la réduction des plate-formes de regroupements (de 4 à 7) et des points

de départ (Métropole et DOM) au lieu de (42 sur 70) a fait réagir l'ensemble des syndicats qui prépare un vœu pour le secrétariat général de Bercy.

Arbre de Noël

La délégation n'a pas abouti toutes ses recherches. Toutefois, elle a présenté 2 dossiers au cours de cette séance, avec une majorité de voix qui s'est dégagé pour les [Piratonautes](#). La décision sera prise ultérieurement. Les animations avant et après (échassiers, musicien et maquillage) sont maintenues.



NB : la question de proposer un spectacle de cirque, a de nouveau été évoquée.

FO a rappelé qu'un spectacle de cirque peut être annulé en cas d'intempéries, ce qui ne manquera pas de remémorer un lointain souvenir à certains du 44...

Certes, le spectacle de Noël a un coût important dans le budget annuel.

Rappelons toutefois que chaque enfant contribue au « pot commun de l'Action sociale » à hauteur de 36,82 € (actif : 9,57 € / retraité : 3,19 €)

C'est sur cette base que **FO** continue de défendre un spectacle de Noël de grande qualité, qui est pour de nombreux enfants, leur plus beau spectacle de l'année, voire le seul. C'est de plus, en moment privilégié en famille. Le temps de convivialité qui suit la représentation (qui ne fait l'objet que de remontés positives à notre connaissance) doit lui aussi être maintenu.

■ **0 à 3 ans** : chèque cadeau de 30€

■ **13 et 14 ans** : chèque cadeau de 25€

RAPPEL : si vous rencontrez des difficultés pour utiliser les cartes-cadeau, vous pouvez prendre l'attache de la délégation **par courriel** : deleg44.sg-drh3c@finances.gouv.fr sans oublier de nous en informer également. Merci

Sorties spectacles inter-génération



✗ Annulation du spectacle : "Capillotractées".

✗ Des recherches vont être engagées pour un nouveau spectacle à Nantes, ainsi qu'à Châteaubriant et Ancenis.

✗ Pour **FO**, qui insiste souvent pour que l'Action sociale ne soit pas que nanto-nantaise, c'est une excellente nouvelle !

Sortie journée



✗ Croisière commentée fluviale **au choix** (avec déjeuner) :

- de Nantes à St-Nazaire avec visite Escal Atlantic,
- de St-Nazaire à Nantes avec visite des machines de l'île ou quartiers de Nantes

✗ Date non communiquée à ce jour.



Consultations

✗ Avocat

✗ Psychologue

✗ Conseillère Économie sociale et familiale

✗ ½ journée par mois (sauf en août)

✗ Consultation possible par téléphone

✗ Permanences 1 à 2 fois par mois (Nantes ou Saint-Nazaire)

✗ Ces consultations ne sont plus financées sur les crédits d'action locale. La gestion est confiée à l'assistante de service sociale.

IMPORTANT :

En ce qui concerne la **psychologue**, les agents qui rencontrent des difficultés personnelles et/ou professionnelles peuvent la rencontrer une ou 2 fois au cours de l'année.

FO avait demandé à ce que des conventions soient établies avec des thérapeutes autres que nantais. Des solutions sont trouvées pour Ancenis, Châteaubriant et Saint-Nazaire.

FO a cette fois proposé qu'il en soit de même pour les **avocats**. Des recherches vont être entreprises.



Retraités

x Galette des Rois (au restaurant INSEE) sans participation	x 24 janvier 2019 x 148 participants sur 170 inscrits
x Sortie « Tours et détours »	x 19/09/19
x Séjour Ile de Bréhat	x 12 au 19 Octobre
x Repas de Noël Baugé:	x 11 décembre 2019

Conférences



x Retraites : 12 mars 2019

Les thèmes des deux autres conférences habituellement proposées aux agents n'ont pas encore été arrêtés. **FO** avait proposé fin 2018, une discussion après visionnage du film « la Sociale ».

Une autre piste est en cours d'exploration sur le sujet des aidants. Une proposition a été faite en séance sur le thème de l'éducation positive.

Rappel : chaque agent est en droit annuellement d'assister à 2 conférences.

Un souci pour y participer ? Nous le signaler.

Participation financière en fonction du Quotient Familial

Mini Colo Toussaint 6 à 12 ans

Quotient familial	participation CAL
< 753	65%
DE 754 à 944	50%
DE 945 à 1440	40%
> 1440	20%

PARTICIPATION DES FAMILLES (Coût transport)

Sorties grands Parcs

Quotient familial	participation/enfant
< 753	0 €
DE 754 à 944	10 €
DE 945 à 1440	20 €
> 1440	30 €

Sortie Familles

Quotient familial	participation CAL
<770	60%
De 771 à 1250	50%
De 1251 à 1729	25%
>1729	10%

Activités Retraités

Quotient familial	participation CAL	Spécial séjour Epaf
< 984	50%	25%
DE 985 à 1305	40%	16%
DE 1306 à 1729	30%	8%
> 1729	10%	4%

Les représentants
FO en CDAS44

Anne-Laure
QUERE

Delphine
LAOT-PAUL

Chrystelle
TONNELIER